

avons entendu dire alors, par un personnage politique, dont le rôle depuis cette époque a été considérable : « Jamais l'empire n'a été si fort qu'aujourd'hui ». Ce n'était pas voir juste, mais on pouvait bien affirmer que jamais l'empire n'avait paru si décidé à en finir avec ses ennemis intérieurs. Tout porte à croire, je le répète, qu'on n'attendait qu'une victoire pour tenter un nouveau coup d'État. Nous aurons l'occasion de le montrer plus tard.

Les hommes du nouveau cabinet eussent tout essayé, sans hésitation et sans miséricorde. On pouvait dire qu'ils étaient les plus actifs et les plus résolus du parti bonapartiste. M. le baron Jérôme David, petit-fils du peintre régicide Louis David, et filleul du roi de Westphalie, ancien mousse, puis saint-cyrien et lieutenant de zouaves, chef d'un bureau arabe, officier d'ordonnance du prince Napoléon en Crimée, — ce qui ne dut pas lui créer de bien grands dangers, — il n'en était pas moins un homme solide et d'une résolution de prétorien. Toute sa vie politique avait été vouée à la réaction. Il avait combattu la liberté sous toutes ses formes, sous la forme du radicalisme et sous celle du tiers-parti. La signification de son nom était telle qu'en juin 1869, lorsqu'un vote de la Chambre le nomma vice-président du Corps législatif, le président, M. Schneider, devant un vote aussi nettement réactionnaire, donna cette démission que l'intervention personnelle de Napoléon l'empêcha de maintenir.

Le baron Jérôme David arrivait au ministère avec la colère la plus violente contre le ministère Ollivier et contre la gauche. Homme lige de l'empire, il ne voyait, il ne voulait voir que l'empire. Il était prêt à traiter la France comme un vaste bureau arabe pour la rendre ou la conserver à César. C'était lui qui, avec M. Clément Duvernois, avait porté au ministère Ollivier le coup décisif. Les retours de la politique tortueuse voulaient que ce fût justement M. Duvernois qui, après avoir présenté M. Ollivier à l'empereur, après avoir joué son rôle dans cette comédie de Compiègne, dont la publication des *Papiers des Tuileries* nous a livré le secret, vint justement renverser celui qu'il avait contribué à élever.

M. Clément Duvernois représentait, il le dit lui-même dans une lettre à M. E. Ollivier (1), le général des troupes fraîches de l'empire. C'est pourquoi il n'avait point voulu, en décembre 1869, faire partie de ce cabinet du 2 janvier, qui ne pouvait être, il le croyait, qu'un cabinet mixte ou un cabinet d'inaction. Nous avons vu que ce cabinet fut au contraire tout de mouvement, de fièvre, de névrose et de folie. « Que voulez-vous qu'aïlle faire ma jeunesse au milieu d'un personnel gouvernemental hésitant,

(1) *Papiers des Tuileries*, tome I<sup>er</sup>, p. 268. (Édit. Garnier.)

timide, et qui croit que l'art de bien gouverner est l'art de bien dire sans rien faire?.... Quand vous voudrez un gouvernement d'action, je serai votre homme sans condition et sans délai. » Ainsi, puisque M. Clément Duvernois y entra, le cabinet du 10 août allait être un cabinet d'action. Il le fallait, certes, dans la situation épouvantable où se trouvait la France. Mais comment M. Duvernois et ses collègues entendaient-ils cette action ?

M. Clément Duvernois, jadis adversaire acharné de l'empire et de l'idée impériale, en était devenu, nous l'avons vu, le défenseur, et comme tous les néophytes, il apportait à son culte nouveau une ferveur plus grande, ou plutôt il gardait pour ses anciens compagnons de lutte une âpreté d'autant plus violente qu'il les connaissait mieux, par leurs qualités et leurs défauts, et qu'il avait plus longtemps combattu à leurs côtés. Nul plus terrible inquisiteur qu'un converti. Pour servir ce gouvernement d'action dont il parlait en décembre 1869 et dont il faisait partie en août 1870, M. Clément Duvernois était décidé à briser les obstacles, dût-il rencontrer devant lui d'anciens amis, radicaux comme MM. de Fonvielle, ou libéraux comme M. Pessard. Le temps n'était plus où, dans sa haine du despotisme, M. Duvernois luttait contre l'empire, et par la plume et par la parole, dans son journal ou à la tribune des conférences de la rue de la Paix. Vers 1866, alors qu'il faisait campagne à la *Liberté*, M. Duvernois, nous l'avons dit, inquiétait personnellement l'empereur, dont il prenait vigoureusement à partie la politique. Mais depuis lors, quel changement ! Peut-être le spectacle offert à M. Duvernois par le Mexique déchiré, et qu'il avait vu de près vers 1865, lui avait-il enlevé peu à peu la fleur de ses idées premières. Toujours est-il que l'ancien rédacteur de l'*Algérie nouvelle* et du *Courrier du dimanche*, abdiquant son passé, reniant ses premiers écrits, était devenu le favori et le serviteur d'un régime qu'il méprisait.

On l'avait vu fonder, avec le secours de la cassette impériale, un journal dynastique, le *Peuple* (plus tard devenu le *Peuple français*), journal dont l'influence était nulle, les dépenses fortes, et que l'historien de la *Guerre pour la frontière du Rhin*, M. Rüstow, appelle énergiquement un *journal entretenu* (1).

Et c'était M. Duvernois, énergique, audacieux, d'une verve vigoureuse comme écrivain, viril et peu scrupuleux comme homme politique, c'était lui qui succédait à l'infatuation bourdonnante de M. Ollivier. On pouvait certes s'attendre à des actes de la part de ce défenseur du gouvernement d'action. Rendons-lui cette justice que, s'il n'eût pas hésité

(1) Voir aux *Documents* le total des sommes touchées par le *Peuple français*.



Uhlans faisant des réquisitions dans un village de la Lorraine.

devant un coup d'État, il mit toute son activité de jeunesse au service de l'approvisionnement de Paris. Les marchés furent passés, marchés léonins où la part du lion était faite, sans nul doute, mais, dans tous les cas, ils étaient passés rapidement, comme l'exigeaient les circonstances.

M. Duvernois était l'homme d'affaires du cabinet du 9 août, M. Jérôme David en était l'énergie, M. de Palikao y représentait la force, et M. Grandperret la justice, cette autre espèce de force entre les mains d'un gouvernement qui centralise, pour sa défense et sa garde personnelles, tous les pouvoirs. Le réquisitoire de M. Grandperret au procès de Tours, réquisitoire où, montrant avec une vérité cruelle les plaies de la société française ac-

tuelle, et en particulier de la littérature et du journalisme, — mais sans avoir la franchise de rechercher la cause de ces plaies, qui était l'abaissement des mœurs et des caractères par l'empire, l'affaissement, l'anéantissement des principes de morale et de droit par le despotisme, — ce réquisitoire avait mis le procureur impérial, M. Grandperret, comme on dit, « bien en cour ». Le portefeuille de la justice, j'entends de la justice de l'empire, était en de bonnes mains en tombant dans les siennes. Le sabre de M. de Palikao allait avoir, comme soutien, le papier timbré du garde des sceaux. Le coup d'État, je le redis encore, était dans l'air. Mais, certes, il n'eût pu réussir. C'était, d'avance, un coup d'État avorté.

Dans la séance du 11 août, M. de Kératry propose de nommer une commission d'enquête chargée de traduire à sa barre le maréchal Lebœuf.

La proposition est rejetée.

Le ministre de la guerre déclare, ce jour-là que le maréchal Bazaine commande en chef l'armée du Rhin. — La chose était fautive. L'empereur commandait toujours et, à cause de lui, l'armée n'agissait point et perdait un temps précieux, irréparable, nous le montrerons en racontant les batailles autour de Metz.

#### Séance du 12 août.

Le général Palikao donne lecture à la Chambre du télégramme suivant qui lui a été expédié par l'empereur :

« J'ai accepté la démission de M. le maréchal Le Bœuf, comme major-général de l'armée. »

Done, l'empereur commandait encore.

Le ministre de la guerre annonce ensuite qu'avant quatre jours deux corps d'armée de 35,000 hommes chacun seront devant l'ennemi.

Le ministre de l'intérieur interpellé au sujet des Allemands qui résident à Paris, au nombre de 70,000, annonce que des mesures sont prises pour arriver à leur éloignement du territoire.

« Cette mesure, dit le ministre, admet des tempéraments : quand les étrangers résidant en France seront signalés comme des citoyens paisibles dont la présence est sans danger, nous n'aurons pas la cruauté de les éloigner. »

#### Séance du 13 août.

Le ministre de la guerre annonce enfin que le maréchal Bazaine a été investi du commandement en chef de l'armée, ce qui n'implique aucun commandement en dehors ou supérieur.

M. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : Alors il est généralissime ?

M. LE MINISTRE : Oui.

M. COCHERY : Je demande si la garde rentre dans le commandement du maréchal Bazaine.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE : A l'armée il n'y a pas plus de garde que d'autre corps. Elle est comme les autres corps sous les ordres du maréchal Bazaine (Très-bien ! très-bien !)

La Chambre se réunit en comité secret pour examiner la proposition de M. Jules Favre, tendant à la nomination d'un comité de défense choisi partie sur les bancs du Sénat, partie sur ceux de la Chambre des députés, proposition que nous lui avons vu formuler à la séance du 9 août.

La proposition de M. Jules Favre est rejetée à une forte majorité.

Le lendemain, c'est-à-dire dans la soirée du dimanche 14 août, une étrange nouvelle se répandit

dans Paris et frappa la population de stupeur. Pendant l'après-midi de ce jour, vers trois heures et demie, une bande d'émeutiers armés de revolvers et de poignards, avait tenté de s'emparer des fusils renfermés dans la caserne des pompiers située boulevard de la Villette, près du pont du canal. Il y avait eu résistance de la part de la sentinelle et du petit nombre d'hommes que contenait le poste. La sentinelle avait été blessée d'un coup de revolver, puis les insurgés s'étaient répandus dans la caserne, essayant d'obtenir du lieutenant Cottrey qu'il livrât les chassepots. Au bruit de la lutte, les sergents de ville d'un poste voisin étaient accourus et s'étaient précipités l'épée à la main sur les envahisseurs. Une mêlée s'était engagée dans laquelle plusieurs agents avaient été atteints, dont l'un mortellement. La foule stupéfaite se tenait à distance. Maîtres du terrain, les insurgés tentèrent de nouveau de s'emparer des armes des pompiers. Ils échouèrent devant l'attitude énergique de l'officier et de ses hommes. Cependant des renforts arrivaient. Les émeutiers, comprenant que la partie était perdue pour eux, se dirigèrent vers Belleville, en appelant les citoyens aux armes. Leurs cris ne rencontrèrent pas d'écho. Quelques-uns d'entre eux étaient restés aux abords de la caserne. La foule, revenant au sentiment de la réalité, les saisit criant : « Ce sont des Prussiens ! » Ils furent pour la plupart très-maltraités, et la police eut grand-peine à les arracher à la justice populaire.

Dans la soirée, en prévision de nouvelles tentatives, de nombreuses patrouilles de cavalerie circulèrent dans les faubourgs, mais la tranquillité ne fut troublée nulle part. Ce coup de main était l'œuvre d'une poignée de révolutionnaires exaltés, appartenant au parti blanquiste, ainsi que le démontrèrent les débats devant le conseil de guerre.

A l'issue de cette échauffourée, de nombreuses arrestations eurent lieu, et les principaux accusés furent traduits devant le conseil de guerre de la 1<sup>re</sup> division militaire, siégeant sous la présidence de M. Boutier, colonel commandant la 1<sup>re</sup> légion de gendarmerie.

Maladroite et coupable tentative qui permit à l'empire d'exploiter la légitime haine qu'avait la patrie contre l'étranger en répétant que les Prussiens poussaient les émeutiers. D'ailleurs, encore une fois, les révolutions légitimes ne s'accomplissent pas par des coups de mains. Elles sortent, comme Minerve du cerveau de Jupiter, tout armées de la conscience publique, et alors, mais alors seulement, elles sont irrésistibles, parce qu'elles sont non-seulement la force, ce qui est peu de chose, ou l'audace, mais le droit, ce qui est tout.

L'affaire des accusés de la Villette devait venir aux audiences des 20, 23, 29 et 31 août, et nous ne nous arrêterons pas sur ce drame. Deux des accu-

sés seulement, Eudes et Brideau, paraissaient avoir pris une part active à l'organisation du complot ; Blanqui n'avait pu être arrêté (1).

Le conseil de guerre prononça les condamnations suivantes :

Eudes, Brideau, Drest, Cahen, Zimmermann, Brisset, la peine de mort ;

Saint-Hubert, Robidat, Mordac, dix ans de travaux forcés.

Lerin, Larregieu, cinq ans de détention.

Hamillat, Banvoust, Hildenbrand, Zingraff, Guillerey, Baillet, acquittés.

Ce procès, que les désastres qui se pressaient ne permirent pas de terminer, — nombre de détenus attendaient leur jugement, — ne préoccupa que fort peu l'opinion publique. Encore une fois l'esprit de la France et son âme étaient à la frontière.

Lors des condamnations à mort pourtant, il y eut quelques protestations. Michelet, George Sand, demandèrent qu'il fût sursis aux exécutions.

La lettre de George Sand n'a pas été publiée. Voici celle de Michelet :

#### AUX CHEFS DE LA DÉFENSE !

« Dans vos proclamations, il y a des paroles d'hommes, nobles et chaleureuses. — Eh bien ! si vous êtes des hommes, épargnez-nous de voir une chose inhumaine !

« Une chose sinistre et de mauvais augure, dans cette grande heure sacrée : le spectacle barbare de tant d'exécutions militaires.

« Quel prélude pour la défense de Paris ! ces impressions navrantes de supplices qui resserrent les cœurs, sont-elles bonnes pour les élever au sacrifice, au dévouement !

« Le temps pressé. Je signe seul. Mais si j'avais un jour de plus, dix mille, vingt mille personnes signeraient cette lettre. Je suis de Paris. J'y ai toujours vécu. J'en ai l'âme. Je dis ce que nous pensons tous. Je parle au nom d'une foule d'hommes de nuances diverses dont aucun, certes, n'approuve ces tentatives aveugles que, depuis cinquante ans, nous avons vu tant de fois se renouveler, toujours les mêmes.

« Quelle que soit l'attention sérieuse que l'on porte à ce procès, il est bien rapide pourtant, et plus d'une chose reste obscure. — Si dans un jour plus calme, quelque lumière nouvelle apparaissait, ne regretterait-on pas amèrement d'avoir précipité l'exécution !

(1) Blanqui a publié dans son journal *la Patrie en danger*, en septembre 1870, le récit de cette affaire. Nous reproduisons cette pièce aux documents complémentaires de ce chapitre. Point n'est besoin de dire que ce récit n'est qu'une longue apologie de la conduite de Blanqui et de ses lieutenants : Flotte, Granger, Eudes, etc.

« Nous vous demandons instamment un sursis aux supplices.

« Toute justice humaine à l'heure qu'il est, doit s'ajourner, attendre, respecter Dieu, qui va juger la nation.

« Paris, 30 août 1871.

« J. MICHELET. »

Ce n'était pas le seul drame particulier qui vint s'encadrer, pour ainsi dire, dans ce grand drame national où se jouait le sort de la France. Les condamnés de la Villette ne devaient pas être exécutés, mais parlons, pour n'y plus revenir, d'un mort qui laissera son nom dans cette histoire, le nom d'un espion.

Le samedi 27 août, à six heures du matin, eut lieu, dans une des cours intérieures de l'École militaire, l'exécution de Charles de Harth, espion prussien, condamné à mort par le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de la Seine, dans sa séance du 22 août. Arrêté le 12 août, à Pouilly, près Gien, Harth avait avoué être officier prussien, et déclaré qu'il envoyait à son gouvernement des communications sur le mouvement des esprits en France, ainsi que des plans, des préparatifs de défense des bords de la Loire.

Il s'était pourvu en révision. Le pourvoi fut rejeté le 26, et l'exécution fixée pour le lendemain. Le peloton d'exécution se composait de soldats du 42<sup>e</sup> de ligne. Harth montra une fierté courageuse devant la mort, et refusa d'abord de se laisser attacher les mains et bander les yeux. Il n'y consentit que sur les instances du pasteur protestant qui l'accompagnait et qui le fit agenouiller. Après lecture du jugement faite par le greffier, l'officier commandant le peloton donna le signal, et le condamné tomba. Il avait dix balles dans le corps. Au moment où allaient partir les coups de feu, il prononça lentement ces paroles : « Tirez... für Vaterland ! » (pour la patrie !)

Le corps fut placé, tout habillé, dans un cercueil et transporté de suite au cimetière Montparnasse. C'est là qu'il repose.

L'exécution de Harth répondait à l'indignation, à la rage publique. On se sentait vaguement livré et perdu. La nation n'avait plus qu'un désir : la vengeance. Elle demandait des armes et on hésitait à l'armer. L'autorité semblait décourager les dévouements volontaires. Des jeunes gens qui, pour défendre la frontière, couraient s'enrôler, étaient envoyés, comme par ironie, dans les Pyrénées, dans le Midi, en Algérie. Vainement on réclamait des armes pour les gardes nationaux. L'activité du pays se dépensait à chercher à être utilisé ; mais on laissait tout, force, dévouement, ardeur, virilité, dans une inutilité navrante, et la France était envahie, et les Allemands avançaient !

M. Gambetta interpellait le ministère sur les désordres de la Villette, et, voulant dégager la responsabilité du parti républicain, et montrer au pays que les patriotes n'avaient point trempé dans cette échauffourée sanglante, il présentait une pétition demandant d'appliquer avec activité la loi sur les étrangers.

Mais la grosse question, la question capitale, vitale, du moment, c'était l'armement des gardes nationales. Le gouvernement se défait de ces gardes nationales que les despotismes appellent toujours trop tard à la défense du sol. Il fallait pourtant bien s'adresser à leur patriotisme. Le moment était venu. La nécessité l'exigeait.

Lorsque le premier empire, après avoir déchaîné sur la France l'épouvantable fléau de l'invasion, voulut essayer de lutter contre les masses ennemies, il fit, lui aussi, appel à cette force dont il se défait, à cette réserve civique qui s'appelle la garde nationale (1). On sait que, mal armée, sans organisation et sans cadre, les gardes nationales de France surent, devant l'étranger, faire leur devoir. Elles furent héroïques au combat de la Fère-Champenoise, et ce mot, l'héroïsme, dont on a tant de fois abusé, est le seul qui convienne à ces braves gens. Aux barrières de Paris, elle sut résister et résista. Après l'avoir épurée durant ses dix-huit ans de règne, le second empire, acculé dans ses derniers retranchements, fit tout à coup appel à la garde nationale. Le général d'Autemarre convoquait tous les chefs de corps, et le sénateur préfet de la Seine, M. Henri Chevreau, appelait à concourir aux travaux de terrassement et de maçonnerie tous ceux qui n'étaient pas appelés par le nouveau décret à faire partie de la garde nationale. Quant à ceux-ci, le commandant supérieur disait, en parlant de cette garde citoyenne, dont on médit quand, après n'avoir pas su l'utiliser, on veut la dissoudre : « Le dévouement et le patriotisme dont elle a donné tant de preuves, ne se démentiront pas dans les circonstances que nous traversons. »

En effet, le dévouement de ces soldats improvisés était absolu. On les voyait déjà faire l'exercice avec des bâtons, des cannes, des parapluies,

(1) La garde nationale de notre bonne ville de Paris est mise en activité, disait le décret du 8 janvier 1814. « Mais, comme dit M. Kock (*Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814*), Napoléon n'armait qu'avec répugnance une force ennemie de son pouvoir absolu. » Ou pour mieux dire, il ne l'armait pas. Lorsque le décret plus radical du 15 mars ordonna la levée de toutes les gardes nationales de la Seine, il était trop tard, encore une fois, et les gardes de Belleville, de Bercy, de Saint-Denis et des élèves d'Alfort, eurent seules le temps de s'organiser. Mais les armes manquaient. Clarke, duc de Feltre, n'osa les remettre aux gardes nationales. Rovigo demandait à Napoléon ce qu'il fallait faire : *Vous avez des fusils à l'arsenal*, répondait l'empereur, *servez-vous-en*. Il en fallait 20,000. Clarke en distribua 4,000 au plus et seulement lorsque les Russes et les Prussiens furent sous Paris. Il laissa les autres à l'arsenal. (Voy. *Histoire de la garde nationale*, par E. de la Bédollière.)

tous pleins de foi et ne doutant pas de la victoire définitive. Mais si le tableau de ces patriotes était consolant, la capitale offrait d'autres aspects moins superbes. On était pris d'une confiante ardeur en voyant défiler sur nos boulevards les bataillons vraiment admirables, l'air résolu, de l'infanterie de marine, et même en voyant arriver ces pompiers de village qui font silencieusement et fermement leur devoir, et qu'on raille peut-être parce que leur zèle est de sauver et non de tuer.

En revanche, Paris, en ces journées de crise, avait un aspect qui étonnait et, disons-le, navrait ceux qui, ayant vu de près les déroutes de notre armée du Rhin, pouvaient juger du peu d'effet que ces désastres avaient produit sur l'esprit public. Paris continuait à vivre comme par le passé, insouciant, tumultueux et gai. L'orgie de l'empire continuait. Quoi d'étonnant ? Le pouvoir cachait la vérité, la foule s'obstinait à ne point l'entendre. Mensonge en haut, illusion en bas. Paris était persuadé que les destins se laisseraient à nous être contraire et il avait déjà remis toute sa confiance aux mains de deux hommes dont il eût cependant dû se défier, et qui s'appelaient, l'un Bazaine, l'autre Palikao.

Depuis qu'on savait que Bazaine commandait en chef cette « armée du Rhin » devenue l'armée de Metz, la population française, par un invincible besoin de confiance qu'elle a gardé pendant tous ses revers, se sentait rassurée. Après n'avoir vu dans Bazaine que l'homme du Mexique, le général dont le rôle avait, on le sait aujourd'hui, été oblique dans cette expédition, l'opinion, prête à se raccrocher dans les naufrages à toutes les branches de salut, ne voyait que le chef d'armée qui tenait les destinées de la patrie et qui, à n'en pas douter, — on le croyait alors, — les tenait d'une main ferme, mâle et résolue.

Quant à M. de Palikao, on oubliait encore ses antécédents d'Afrique et d'Asie. Ce même homme à qui une Chambre bonapartiste, pourtant docile aux volontés du maître, avait refusé jadis, au grand étonnement et au grand courroux de l'empereur (1) une dotation, ce général, surtout célèbre

(1) Ce refus de dotation, de récompense nationale, amena entre le souverain et le Corps législatif une sorte de conflit, et ce fut alors que Napoléon osa publiquement appeler la France une nation dégénérée. Il en vivait, il en usait, de cette pauvre France, et il osa la dire dégénérée quand elle n'était abaissée que par lui ! Il faut relire ces pièces authentiques pour se rendre compte du degré d'audace où en étaient arrivés les gouvernants du pays :

Le *Moniteur* du 23 février 1862 publie la lettre suivante adressée à l'empereur par M. le général de division Cousin-Montauban :

« Paris, 21 février 1862.

« Sire,

« Lorsque Votre Majesté a fait présenter au Corps législatif un projet de loi ayant pour objet de faire accorder au général commandant en chef l'expédition française en Chine



Transports des blessés à Metz, après l'affaire de Longeville.